

# ARCHIVES NOTARIALES DE L'ETUDE D'AUTRY

1663

3E75 1

Établi par Emmanuel BAUDART, rédacteur territorial et  
Clotilde CARNELET, adjoint administratif

Sous la direction d'Irène PERRIN TOININ, chargée d'études documentaires

Charleville-Mézières

2025

**Présentation générale du fonds**

**Identification :**

Référence	3E75 1
Intitulé	Archives notariales de l'étude d'Autry
Dates extrêmes globales	1663
Niveau de description	Sous-Fonds
Importance matérielle	1 article ; 0,01 mètre linéaire

**Contexte :**

Nom du producteur	ETUDE AUTRY
Histoire administrative du producteur	Sans objet
Historique de la conservation des documents	Conditions de conservation avant versement inconnues.
Modalités et date d'entrée	Ces archives ont été versées les 29 mars et 22 avril 1977 par Maître MARCHAL Jacques, notaire à Vouziers (minutes provenant de l'ancienne étude de Maître MERCIER, notaire à Buzancy).

**Contenu et structure :**

Présentation du contenu	MINUTE NOTARIALE
Tris, éliminations réalisées	Sans objet
Accroissements	Sans objet
Mode de classement	La cotation des archives notariales s'effectue conformément aux dispositions de la circulaire AD 58-12 du 12 mai 1958, rappelées dans la circulaire AD 98-8 du 18 décembre 1998 portant cadre de classement des Archives départementales : «Les minutes notariales, qui constituent une des sous-séries de la série E, sont groupées par étude, chaque étude portant un numéro d'ordre individuel ; chaque liasse ou registre reçoit ensuite un numéro d'ordre individuel».

**Conditions d'accès et d'utilisation :**

Conditions d'accès	Ces documents sont des archives publiques. À ce titre leur communicabilité est régie par le Code du patrimoine (art. L. 213-1 à L. 213-8).
Conditions de reproduction et de réutilisation	Les conditions de reproduction et de réutilisation sont régies par le règlement de la salle de lecture des Archives départementales des Ardennes et par la licence ouverte votée par le Conseil départemental.
Langue et écriture des documents	Français.
Caractéristiques matérielles et contraintes techniques	Sans objet
Instruments de recherche	Sans objet

**Sources complémentaires :**

Existence et lieu de conservation des originaux	Sans objet
Existence et lieu de conservation de copies	Sans objet
Sources complémentaires dans le service des archives et hors service	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Série E : minutes notariales provenant des archives des tribunaux où elles avaient été déposées avant la Révolution,</li> <li>- L 1249 : administrations et tribunaux de l'époque révolutionnaire : notaires (tableaux nominatifs, circulaires, correspondances) (1791-an IX),</li> <li>- Séries 3Q et 4Q : enregistrement et hypothèques,</li> <li>- Sous-série 8U/NOT : officiers publics et ministériels.</li> </ul>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> <li>-PER B 7 : Le Gnomon. Revue internationale d'histoire du notariat depuis 1988,</li> <li>-INOCTAVO/GEN 179 : MOREAU, Alain, Le notaire dans la société française d'hier à demain, coll. Mieux connaître, Economica, Paris, 1999,</li> <li>-INOCTAVO/GEN 296 : DE MONTJOUVENT, Philippe, Dépouiller les archives de notaires, coll. Autrement généalogie, éd. Autrement, Paris, 2004,</li> <li>-INOCTAVO/GEN 33 : POISSON, Jean-Paul, Notaires et société : travaux d'histoire et de sociologie notariales (Tome II), Économica, Paris, 1990,</li> <li>-INOCTAVO/GEN 824 : Sous la direction de ETIENNE, Geneviève et LIMON-BONNET, Marie-Françoise, Les archives notariales : manuel pratique et juridique, coll. Manuels et guides pratiques, Service interministériel des Archives de France/Documentation française, Paris, 2013.</li> </ul>

**Contrôle de la description :**

Notes de l'archiviste	Emmanuel BAUDART
Règles ou conventions	Norme générale et internationale de description archivistique (ISAD-G) publiée par le Conseil international des archives en 1994, 2e édition en 1999.
Date de la notice	10/09/2024

3E75 1

Minute de Maître HUET.

1663